

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 54 (1903)
Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MM. Walther ab Iberg, Schwyz.
Karl Acker, Zurich.
Alfred Bachmann, Schwyz.
Giacome Boschetti, Tessin.
André Contesse, Vaud.
Jules Darbellay, Valais.
Rodolphe Ellés, Vaud.
Frédéric Graf, St-Gall.
Hermann Knuchel, Soleure.
Julien Morel, Vaud.
Hermann Muller, Valais.
Hans Osswald, Zurich.
Henri Schmid, Zurich.

Le nombre des étudiants de la division forestière est actuellement de 31.



Bibliographie.

Annales de la station centrale suisse d'essais forestiers. Mitteilungen der schweizerischen Zentralanstalt für das forstliche Versuchswesen. VII. Band. Zurich 1903.

Les *Mitteilungen* nous sont revenues cette année sous leur forme habituelle, après une interruption de 4 ans, due en grande partie à la mort prématurée du directeur de la station, M. le professeur C. Bourgeois, qui a été subitement enlevé en 1901 à sa famille et à son pays avant qu'il lui ait été permis de donner toute sa mesure; les deux volumes des *Mitteilungen* publiés sous sa direction, ainsi que quelques articles de revue, assureront cependant toujours à Bourgeois une place des plus honorables dans la littérature forestière.

Le volume qui vient de paraître nous est un sûr garant que sous la direction de M. le professeur Engler, successeur de Bourgeois, les *Mitteilungen* ne déchoiront pas et que les travaux de la station continueront comme par le passé à avoir une valeur scientifique et une valeur pratique telles, que naturalistes, forestiers, agriculteurs et simples particuliers trouveront à y glaner aisément des renseignements scientifiques de haut intérêt et des données pratiques usuelles.

Il renferme trois études de longue haleine, constituant toutes trois des travaux scientifiques de grande valeur, consciencieusement travaillés et clairement présentés, qui font grand honneur à leurs auteurs.

Le travail le plus long est une étude approfondie et minutieuse, résultat de plusieurs années d'expériences suivies, traitant de l'influence de divers degrés d'éclaircies sur l'accroissement et la forme de l'épicéa et du hêtre. Cette étude est de la plume de M. Flury, l'adjoint de la station.

La question des éclaircies est une des plus palpitantes de la sylviculture contemporaine et non sans raison, car les éclaircies constituent l'opération

forestière par excellence, permettant de changer complètement le caractère d'une forêt et les essences qui la composent, la valeur de l'accroissement des peuplements, la forme des arbres et la proportion des divers assortiments, le mode de rajeunissement même; tout dépend de l'âge où on fait les éclaircies, du degré d'intensité qu'on leur donne, des arbres qu'on sacrifie.

D'une façon générale on peut dire que les éclaircies ne sont pas encore pratiquées chez nous sur une échelle suffisamment grande: nous en faisons trop peu, nous les faisons trop faibles.

Par la pratique des éclaircies, la sylviculture prend rang parmi les cultures intensives: l'éclaircie demande en effet des ouvriers connaissant leur métier, professionnels occupés en forêt toute l'année; elle doit être laissée à l'homme du métier, connaissant le but vers lequel il doit tendre.

Comme toute culture intensive, l'éclaircie nécessite quelques sacrifices temporaires, amplement compensés par le fait qu'elle permet d'obtenir de gros assortiments dans un laps de temps relativement court; le produit intégral des éclaircies formant en outre un bénéfice supplémentaire.

A cette étude purement forestière succède un résumé des recherches de M. le professeur Engler sur un sujet de physiologie végétale, soit la marche de l'accroissement des racines des essences forestières. Il a constaté dans la marche de cet accroissement et dans celle de la formation des nouvelles racines une certaine périodicité, ne coïncidant cependant pas avec celle de l'activité des parties aériennes de la plante.

A la fin de l'été, soit en août-septembre, on observe en effet un arrêt bien marqué, mais plus ou moins long de l'accroissement des racines, arrêt suivi d'une période d'accroissement accéléré en automne, surtout en octobre. Ce repos de fin d'été serait une conséquence de la faible teneur en eau du sol, qui atteint à ce moment son minimum. L'apparition et la durée de ce repos varie avec les conditions météorologiques et les conditions locales.

En hiver, nous avons un nouveau ralentissement de la végétation souterraine des plantes, celui-ci est une conséquence de la faible température du sol. Chez les résineux, il y a même arrêt dans l'accroissement des racines, dès novembre jusqu'en mars ou avril; chez les feuillus, en revanche, l'activité des racines n'est pas complètement arrêtée pendant l'époque dite du repos de la végétation: dès que la température est un peu douce, les racines se remettent à croître, cela même au milieu de l'hiver. Le moment où l'accroissement est le moins marqué est le mois de février et la première quinzaine de mars.

A cette période succède, à la fin du printemps, une phase de maximum d'intensité pour l'accroissement des racines, qui tombe à peu près en même temps que celui des parties aériennes de la plante.

En nous basant sur ces observations, nous pouvons fixer l'époque la plus propice aux plantations; ce sera le moment où l'activité des racines étant déjà assez grande, les racines perdues ou abimées lors de la plantation seront rapidement remplacées par de nouvelles, capables de ramener à la plante l'eau s'évaporant par les bourgeons et les feuilles, et où la quantité d'eau nécessaire aux parties aériennes de la plante sera aussi réduite que possible, tout en étant à disposition dans le sol.

Chez nous ce sera le printemps, alors que l'activité des racines est grande, que la végétation aérienne est encore imparfaitement développée et que le sol et l'air sont encore suffisamment humides. Dans une bonne partie de la France où les étés sont secs mais où les automnes sont chauds et pluvieux, l'automne passe pour être la saison la plus propice aux reboisements, et cela se comprend.

Même dans nos régions on sera souvent obligé de recourir aux plantations d'automne; dans ce cas il faudra planter à la fin de la période estivale d'arrêt d'accroissement des racines, ou au commencement de la période d'activité suivante, soit dès le milieu de septembre au commencement d'octobre.

Le volume se termine par un résumé des résultats obtenus dans une série de recherches, relatives à l'emploi des cultures dérobées et des engrais verts dans les pépinières forestières. Cette étude est d'un intérêt capital, car le fumier de ferme est si cher et son transport si onéreux, qu'on cherche toujours à en limiter la consommation dans les pépinières souvent très écartées; d'un autre côté les plants forestiers supportent mal les engrais artificiels qui les brûlent facilement.

Là, plus que dans toute autre culture, il y a intérêt à produire sur le sol à fumer lui-même, les substances organiques qui lui sont nécessaires. On sacrifiera donc volontiers une récolte médiocre pour en avoir de meilleures les années suivantes: l'effet des engrais verts se faisant encore sentir après 4—6 ans.

On emploie en général à cet effet des légumineuses dont l'avantage ne réside cependant pas tant dans leur apport d'azote, qu'on pourrait obtenir de plusieurs autres façons, que dans le remplacement de l'humus et de ses éléments fertilisants, enlevés du sol par les cultures précédentes. Les cultures forestières ne supportant pas bien les engrais artificiels on peut employer ceux-ci l'année où l'on cultive les engrais verts.

Des recherches faites, il résulte que sur les sols riches en chaux, ce sont les pois et les fèves qui donnent les meilleurs résultats; si le sol est frais mais pauvre en chaux, c'est le lupin jaune qui réussit le mieux; dans les hautes régions, le pois est surtout à recommander. Si le sol est épuisé, et seulement dans ce cas, on donnera aux cultures dérobées des engrais artificiels en petite quantité: 30—80 grammes de scories Thomas par m². Mieux vaut renoncer à leur emploi dans les sols compacts. Quant à la quantité de légumineuses à semer, 30 grammes environ par m² est une proportion suffisante.

De ce rapide aperçu, il est facile de juger de l'intérêt des études entreprises par la station et nous ne pouvons qu'espérer voir les résultats obtenus mis à la portée du grand public et entrer dans la pratique courante.

E. Muret.

Le transport des bois dans les forêts coloniales, par *A. Jolyet*, chargé de cours à l'École nationale des Eaux-et-Forêts. Paris, *A. Challemel*, éditeur.

La question de la mise en valeur des Colonies françaises est de plus en plus à l'ordre du jour. Tout récemment encore, l'Université de Nancy ouvrait un cours d'enseignement colonial et cette création avait pour corollaire à l'École nationale des Eaux-et-Forêts, une augmentation du temps consacré à l'étude des richesses forestières d'outre-mer.

L'auteur a pensé qu'il importait avant tout d'appeler l'attention sur les procédés de vidange et de transport des bois. C'est un résumé de ce qui se fait dans les forêts métropolitaines. Celles-ci se trouvent, il est vrai, dans des pays pourvu de tout un réseau de voies de transport perfectionnées, mais, pour y accéder, il faut souvent recourir aux seules ressources dont dispose le forestier: faire vite et à bon marché.

L'ouvrage parle donc brièvement: du débardage, des chemins forestiers, des glissoirs, des transports par eau.

Régime des eaux en Suisse. Bassin de la Reuss, depuis ses sources jusqu'à l'Aar. Première partie: Surfaces des bassins de réception, des zones de 300 en 300 m. au-dessus de la mer, des rochers, des forêts, des glaciers et des lacs. Travail exécuté par la section hydrométrique de l'Inspection fédérale des Travaux publics. — 1903, Rösch et Schatzmann, Berne.



Divers.

Nous avons reçu dernièrement la circulaire suivante que nous publions ici à titre de document. Nous ne voulons en effet pas prendre part au débat; le jugement est connu d'avance. Nous l'enregistrerons cependant aussitôt que nous aurons pu nous le procurer.

Mais si nous envisageons la question à un point de vue beaucoup plus général, il est certains faits qu'il est bon de rappeler ici.

Voici ce que dit cette circulaire, dont l'auteur, soit dit en passant, un chasseur émérite, ne doit pas avoir l'inculpé en bien grande estime:

„...Chargé de présenter un rapport sur le rôle du renard vis-à-vis de l'agriculture, d'une part, et d'autre part vis-à-vis du gibier envisagé comme une partie de la fortune publique, je ne puis me contenter d'exposer le résultat de mes observations et de mes études personnelles.

„Il est de mon devoir de m'adresser à des personnes plus compétentes que moi pour leur demander des informations qui me permettront d'arriver à une opinion plus impartiale et plus rapprochée de la vérité.

„Pour préciser les points qui m'intéressent spécialement, je vous les présente, très honoré monsieur, sous la forme d'une série de questions, auxquelles je vous prie de bien vouloir répondre par un simple mot:

„1° Le renard doit-il être considéré comme un animal utile à l'agriculture, en tant que destructeur de mulots, de vers-blancs (hau-netons) ou d'autres ennemis des cultures et même du gibier?

„2° Les alouettes, les cailles, les perdrix et autres espèces nichant sur le sol réclament, surtout pendant le jeune âge, une nourriture très abondante et presque exclusivement animale qu'elles prélèvent sur les